



Marseille, le 3 mai 2011

FINI LES PAROLES, NOUS VOULONS DES ACTES !

La CGTPJJ tient à apporter son soutien à notre collègue surveillante victime d'une agression et d'une prise d'otage le 2 mai 2011 par les 4 mineurs détenus sur l'unité 6. Cette unité qui sert à « désengorger » l'unité arrivant a été le théâtre d'une agression d'une rare violence, violence que nous dénonçons depuis des mois.

Le fonctionnement même de cette unité « fourretout » a été mis en cause par les éducateurs et dénoncé par notre organisation syndicale. En effet, l'ouverture de cette unité ne se justifie que par la surpopulation carcérale. Si l'EPM fonctionnait normalement cette unité n'aurait jamais été ouverte dans ces conditions et l'agression dont a été victime notre collègue aurait été évité...

Nous avons alerté notre hiérarchie en lui demandant de prendre position et en rappelant qu'avant d'être des éducateurs d'EPM nous étions des éducateurs PJJ. Nous avons également rappelé que le numéris clausus concernant les mineurs pris en charge par notre administration s'appliquait partout et pour tous... sauf pour nous... Ni notre directrice, ni notre DT, ni notre ancien et nouvelle DIR n'ont voulu trancher et encore moins se positionner sur cette question...

Ce qui est arrivé à notre collègue surveillante était prévisible. Notre organisation syndicale dénonce les conditions de travail des personnels et les conditions d'incarcération des mineurs détenus. Si notre direction continue à nous écouter, mais refuse de nous entendre, notre organisation syndicale prendra les dispositions nécessaires pour faire avancer nos revendications...